

**STATIONNEMENT PAYANT :**



**COLOMBES DOIT REPRENDRE  
LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :

« **TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE** »

**INADMISSIBLE !**

ADHÉREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :

[parkinazatuit92@gmail.com](mailto:parkinazatuit92@gmail.com)

Retrouvez tous nos articles sur : [www.lapetitgazette.info](http://www.lapetitgazette.info)



**SUITE A NOTRE DERNIER ARTICLE**

**SUR LA PRIVATISATION DE LA**

**VERBALISATION, LA**

**MUNICIPALITÉ NOUS RÉPOND**

**Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,**

**Notre dernier article traitait de l'éventuelle et très redoutée privatisation de la verbalisation à Colombes.**

**En effet dans de nombreuses villes, Q-Park a proposé et obtenu de remplacer les ASVP pour assurer la verbalisation.**

**Bien entendu les réactions ne se sont pas fait attendre comme à Cahors :**

**« Une main sur le volant, l'autre dans le porte-monnaie pour préparer quelques pièces avalées par ce que les usagers mécontents ont nommé la pompe à fric, plus sagement appelé horodateur, un automobiliste grimace à l'idée de payer pour aller travailler. Cette scène du quotidien est mal vécue à Cahors.**

**Cette machine à sous qui les absorbent sans en faire gagner, ne nourrit pas que les caisses, elle a aussi largement alimenté les débats du conseil municipal mardi soir.**

**Des agents trop zélés ?**

**La première salve a été lancée par Brigitte Rivière, conseillère municipale LR.**

**« Il y a des agents trop zélés qui n'hésitent pas à verbaliser deux fois le même usager dans la même demi-heure. Les gens vont dans les magasins au pas de course et ont le regard rivé sur leur montre pour ne prendre de PV. Les usagers comme les commerçants me le disent régulièrement.**

**Cela ne fait pas de bien au commerce local qui souffre de plus en plus. J'ai bien noté l'effort que la ville pourrait consentir si elle accorde 30 minutes gratuites aux usagers, mais cela ne règle pas le problème de la tolérance zéro observée actuellement.**

**Je demande donc une gestion plus humaine de la part de la société privée Q-Park qui gère le stationnement à Cahors », déclare l'élue locale.**

**Donc suite à notre dernier article, M. Hervé Hémonet maire adjoint en charge de la circulation, du stationnement et des transports nous a contactés pour nous nous préciser les points suivants :**

- La municipalité n'a pas l'intention de déléguer la verbalisation du stationnement à Q-Park ou une autre société privée.**
- Concernant les zones bleues, le badge coutera 1 € et sera valable 2 ans.**
- Chaque foyer aura droit à 2 badges.**

**Par ailleurs, nous demandons à ce que les résidents qui payent le stationnement ne soient pas officiellement obligés de coller un badge supplémentaire sur leur pare-brise.**

**Ce serait un comble que les  
seuls colombiens qui payent  
pour stationner soient  
verbalisés !**

**ANNULATION !**

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur [parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com) et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur [www.lecolombesquej aime.fr](http://www.lecolombesquej aime.fr)